

Question écrite à la Municipalité

Article 34 du règlement du Conseil Général – Les questions

1. Chaque membre du conseil général peut interroger le Conseil municipal sur les affaires communales sous forme
 - a) de question orale formulée lors de la séance plénière du Conseil général;
 - b) de question écrite adressée, par écrit ou voie électronique, au Conseil municipal par le Bureau du Conseil général au moins 5 jours ouvrables avant une séance plénière.
2. Le Conseil municipal répond immédiatement à la question orale ou au plus tard au cours de la séance qui suit celle de son dépôt.
3. Le Conseil municipal répond, en principe, à la question écrite à la séance du Conseil général qui suit son dépôt dans les délais.

Dépositaire : Ariane Mudry
Date du plénum : 28.04.2026

Les Verts

Sujet : Street Workout à Champsec / Vissigen

La zone de Street Workout de l'Ancien stand est très appréciée des Sédunois.

Avant toute chose, nous remercions la dépositaire pour la reconnaissance de cette implantation de ce type d'infrastructures qui a effectivement d'emblée trouvé son public.

La population de Champsec / Vissigen se demande si une même zone pourrait se faire dans l'espace des aménagements extérieurs du collège Ella Maillart... ?

Entre le Skate park, le collège et le centre Niwa, l'endroit rassemblera un grand nombre de jeunes, sans compter les habitants du quartier. Ces installations sportives seront donc tout autant utilisées que celles de l'Ancien stand.

Dans le cadre du Collège Ella Maillart, le programme piloté par le maître d'ouvrage - qui pour rappel est l'Etat du Valais - est pour l'heure figé puisque les travaux sont en cours et doivent se terminer pour la rentrée scolaire tout soudaine, soit en août 2026. A noter que la Ville de Sion par son service des sports, de la jeunesse et des loisirs a pu négocier que les terrains multisports extérieurs (basketball, athlétisme, un petit terrain synthétique) soient accessibles au public sur le temps extrascolaire. Il est bien connu que tous les mètres carrés en zone d'intérêt général susceptibles d'accueillir de nouvelles infrastructures sportives sont désormais une denrée rare. Nonobstant ce constat ainsi que tous les équipements déjà déployés sur le Cours Roger-Bonvin et l'arrivée prochaine d'un skateplazza, (en remplacement du skatepark vétuste existant), un examen sera conduit en coordination et coopération avec le service de l'urbanisme et de la mobilité quant à une éventuelle disponibilité spatiale, à l'instar de ce qui a été fait lors du projet de Street Workout à l'Ancien Stand.

<https://www.realsport.ch/fr/references/sion-ancien-stand-0>

